

Étudiants ou Futurs Étudiants : Demande de bourse Étudiante

Faites votre demande du **15 Janvier au 15 Mai 2019**
en constituant votre DES (Dossier Social Étudiant)
sur le site messervicesetudiants.gouv.fr



Vous disposez déjà d'un compte sur le site messervices étudiant si vous êtes inscrit sur parcoursup (*) au cours de ces 4 dernières années (vous avez/aviez reçu un mail confirmant la création de votre compte mes services lors de la finalisation de votre inscription à parcoursup (*) (à rechercher dans l'historique de vos mails)

Pour vous connecter pour la première fois : utilisez l'adresse courriel communiquée à Parcoursup (*) et réinitialisez votre mot de passe (fonction mot de passe oublié).

Attention : certains comptes n'ont pas pu être créés automatiquement depuis parcoursup (*).

Pour réinitialiser votre mot de passe : utilisez le formulaire de réinitialisation du mot de passe.
Pour changer votre adresse de connexion, utilisez le formulaire de modification de courriel de connexion.

Pour vérifier l'adresse courriel associée à un compte mes Services : utilisez le formulaire d'indication de courriel de connexion

Si vous ne disposez pas d'un compte Messervices ; créez le en utilisant le formulaire d'inscription.

(*) ou APB avnt 2018